

ÉCOLOGIE

1 300
arbres sur
500 m²

TROYES. Un projet de forêt urbaine, basée sur la méthode Miyawaki, va voir le jour, fin novembre, à l'UTT. On vous en dit plus.

SYLVIE GARRIOT

Difficile d'imaginer une forêt luxuriante en pleine ville. Et pourtant, une technique existe. L'UTT de Troyes va expérimenter, avec l'appui de Nicolas de Brabandère, la méthode Miyawaki, et planter fin novembre 1 300 arbres sur une parcelle de 500 m². Biologiste de formation et fondateur de l'entreprise Urban Forests, Nicolas de Brabandère en a décrypté, mardi, le fonctionnement et les atouts lors d'une conférence dans l'établissement d'enseignement supérieur.

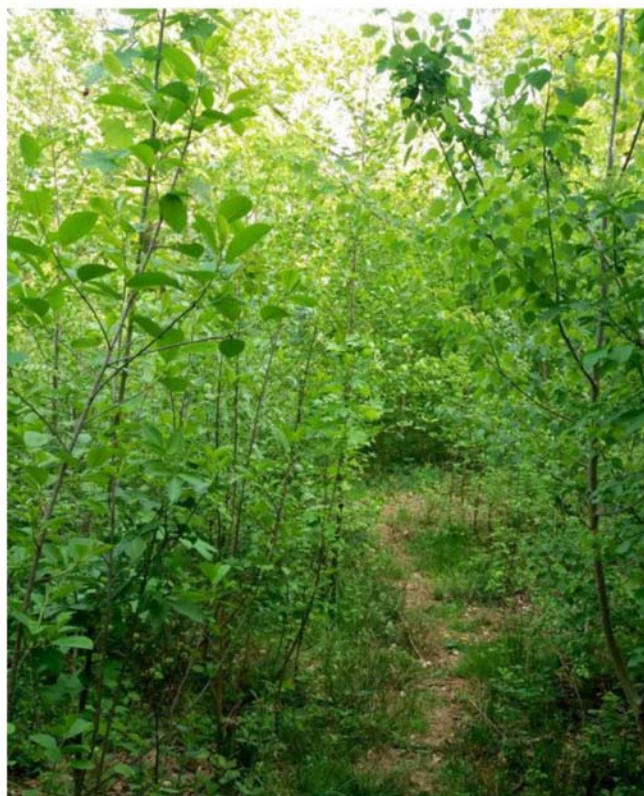
EN QUOI CONSISTE LA MÉTHODE MIYAWAKI ?

1. La création d'une forêt urbaine repose sur le principe d'étagement en associant différentes espèces végétales afin de former un ensemble dense (30 fois plus dense qu'une forêt classique) capable de créer un écosystème nouveau (20 fois plus de diversité). Il s'agit de recréer la forêt ancestrale telle qu'elle était avant l'intervention humaine. « Les résultats sont spectaculaires. Trois ans après sa création, on obtient une forêt luxuriante, hyperdiversifiée, et super belle », vante le biologiste.

Pourquoi ça pousse si vite ? La méthode crée les conditions idéales pour que les arbres poussent au maximum de leur potentiel de croissance grâce à un sol bien préparé (ameubli et amendé) qui va permettre le développement des champignons et bactéries nécessaires à leur développement. Côté entretien, seules deux interventions par an, les deux premières années, sont nécessaires et consistent à enlever à la main les adventices. Ensuite, la forêt s'autorégule. La forte densité de plants favorise par ailleurs la création d'un micro-climat et concourt à créer des niches écologiques où prolifèrent oiseaux, vers, champignons.

OÙ IMPLANTER UNE MICRO-FORÊT ?

2. Nul besoin de disposer d'une grande surface, de 100 m² à 3 000 m² maximum suffisent. En bordure d'un parking, au milieu d'une grande pelouse, en bordure d'une route, dans une cour d'école, même sur des friches urbaines... les applications sont multiples. « Ce n'est pas une méthode pour freiner l'avancée du désert ou faire du reboisement à grande échelle, mais pour créer un espace près de soi, créer une expérience, un cadre de vie plus



La croissance des arbres est très rapide. En seulement trois ans, la forêt a pris ses droits. Photo Urban Forests

agréable », note encore le conférencier.

3. QUELS SONT LES ATOUTS ?

3. L'effet est quasi immédiat sur la biodiversité qui est, selon une étude hollandaise, multipliée par vingt par rapport à une forêt classique. « On plante 20 à 30 espèces au moment de la création d'une forêt Miyawaki, trois ans après, on retrouve 260 espèces végétales, 600 espèces animales », complète le biologiste. Et les avantages sont divers : confort thermique (-2°C), barrière anti-bruit naturelle (-10 décibels), réduction de la pollution grâce aux feuilles (-15% de particules fines) de même qu'un impact bénéfique sur la santé et le bien-être et enfin sa capacité à rendre l'immobilier plus attractif.

Enfin, chaque plantation revêt un aspect participatif dont l'objectif est de reconnecter les citoyens avec la nature. Ce sera le cas, fin novembre, où des élèves de l'UTT procéderont, en compagnie de Nicolas de Brabandère, à la mise en place des plants de la future forêt urbaine, pour honorer la promotion diplômée en 2020. ■

3 QUESTIONS À...

NICOLAS DE BRABANDÈRE
FONDATEUR DE
URBAN FORESTS

« Un monument végétal qui marquera les esprits »

La méthode Miyawaki, c'est plus qu'une démarche écologique ?
L'écologie s'insère dans tous nos milieux de vie, c'est un projet rassembleur, motivant. L'idée, c'est de créer une émulation autour d'un projet commun. C'est un projet à long terme : plus il y a de gens impliqués, plus on espère que ça deviendra un monument végétal qui marquera les esprits de tous.

La méthode est uniquement adaptée aux petites parcelles ?
La méthode n'a pas d'intérêt à grande échelle. C'est plutôt la multiplication des petits projets

qui a vocation à créer une dynamique positive, à montrer ce qu'il est possible de faire à son échelle en matière de développement durable et d'écologie. Une entreprise par exemple n'est pas forcément capable de changer la donne climatique, mais elle peut régénérer les sols, sensibiliser la communauté et accueillir la biodiversité sur son site.

Les premiers retours d'expériences sont prometteurs ?

En cinq ans, quarante projets ont été mis en place, portés par des écoles, des entreprises, des jardins privés et des collectifs citoyens qui mettent des moyens en commun pour y arriver. Seul l'un d'entre eux a été un échec en raison d'une plantation tardive et d'un manque d'entretien. J'ai commencé en Belgique puis les projets ont gagné la France. Des cellules se forment à Nantes, à Toulouse, Metz, Paris, maintenant Troyes et d'autres vont voir le jour en Hollande.



Nicolas de Brabandère (à droite) sur la parcelle qui accueillera fin novembre les 1 700 plants d'arbres.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)